

SOCIÉTÉ

Etre juré d'assises : en son âme et conscience !

En France, dans un tribunal d'assises, chacune des douze personnes qui composent un jury est un juré. Elles sont, à ce titre, chargées de se prononcer sur la culpabilité ou la non culpabilité d'une personne accusée d'un acte criminel.

Les jurés sont des citoyens tirés au sort pour participer à un procès. On peut l'être si on est majeur et si on est inscrit sur les listes électorales. Il faut également que son casier judiciaire soit vierge (c'est-à-dire qu'il faut n'avoir commis aucun délit dans sa vie.)

Nous avons interrogé une personne qui a été juré.

Scoop : Comment vous a-t-on informé que vous alliez devenir juré ? Et comment avez-vous réagi ?

J'ai été informé par courrier. J'ai été très surpris.

Peut-on refuser de remplir ce rôle ?

Non, sauf pour des problèmes de santé ou professionnels graves. Dans ce cas, on demande au président et à deux autres juges d'être dispensé. Cela fait partie des devoirs du citoyen.

En quoi consiste exactement le rôle de juré ?

Le Juré sert à décider de la peine : il se prononce sur la culpabilité et sur la peine.

Le jury se compose de douze personnes : le président, 2 juges (qui ne font pas cette tâche le reste de l'année) et 9 jurés.

Est-ce difficile de jouer ce rôle ? Pourquoi ?

Il est difficile de jouer ce rôle car il faut décider de la culpabilité de l'accusé.

Cela engage l'avenir de la personne, de sa famille, mais aussi la famille de la victime. C'est quelque chose que l'on n'a jamais fait de sa vie ; cela rend la tâche plus difficile encore. Il faut, de plus, rester très concentré pendant tout le procès, c'est très fatigant.

Comment se termine un procès ?

Quand le procès touche à sa fin les jurés se réunissent pour délibérer. A ce moment-là, même le Président n'a pas accès au dossier.

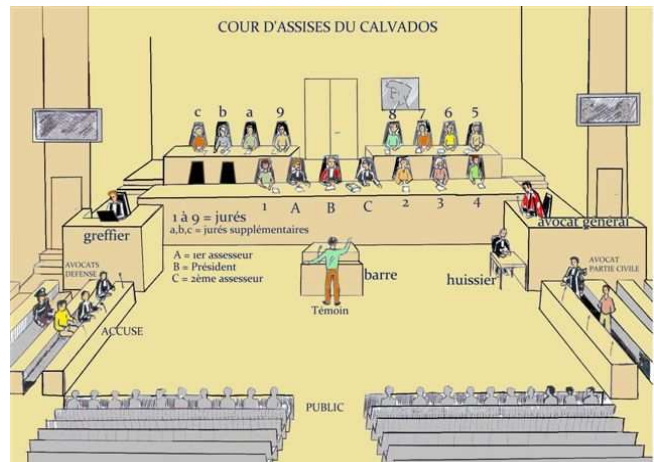


Schéma d'une cour d'assises

A quel type de procès avez-vous participé ?

Pour l'instant il n'y a des jurés qu'en cour d'assises. Un procès de cour d'assise ne juge que les crimes (meurtre, viol, tentative de meurtre grave, trafic de stupéfiants et incendies)

Combien de temps a duré ce procès ?

En général cela dure 2 semaines. Pour mon cas, il y a eu deux procès : un de 3 jours et un de 5. Les journées durent de 9 à 18h avec quelques pauses.

Comment cela s'est organisé pour votre travail ?

Quand on a une convocation comme celle-là on ne peut pas exercer son métier pendant le temps du procès. L'employeur ne peut pas refuser l'absence du juré.

Avez-vous d'autres remarques ?

Seul le Président peut avoir accès au dossier. Il faut donc rester très concentré et prendre des notes pour se souvenir de tout.

Propos recueillis par *CRESPIN Florence 5°3*

LASSALE Léa 5°5

LÉGLISE Lucie 4°5

Source du texte (Paragraphe 1):

Educaloi. Le juré [en ligne]. Page consultée le 13/01/12

<http://www.educaloi.qc.ca/loi/citoyens/27/>

Source texte (paragraphe 2) Etre juré a la cour d'assise d'Aix en Provence. [En ligne] Page

consultée le 03/02/12

[http://www.caixenprovence.justice.fr/index.php?](http://www.caixenprovence.justice.fr/index.php?rubrique=177&ssrubrique=10782&article=14473)

[rubrique=177&ssrubrique=10782&article=14473](http://www.caixenprovence.justice.fr/index.php?rubrique=177&ssrubrique=10782&article=14473)